

Le profil socio-démographique et les activités des médiateurs de CSTI

— par Stéphane Frugier *



© Pierre Guillemenev/ibuc

Cette contribution présente les principaux résultats et les premières analyses d'une enquête quantitative menée dans le cadre de l'École de la médiation : une probable féminisation accrue de la fonction de médiateur dans les prochaines années, une diversité des pratiques et une absence d'unicité dans la dénomination de la fonction contribuant à un manque de reconnaissance du métier.

Le pôle observation et veille du projet ESTIM École de la médiation a mené plusieurs enquêtes relatives aux médiateurs scientifiques (voir l'article précédent), dont une quantitative. Celle-ci, intitulée *Les besoins en formation des médiateurs/animateurs scientifiques et de leurs encadrants*, a été réalisée en 2013-2014 à l'aide de deux questionnaires (médiateurs et encadrants). Elle avait pour objectifs, entre autres :

- de confirmer ou d'infirmer les connaissances actuelles (empiriques, qualitatives, subjectives) et les constats des enquêtes qualitatives du projet ;
- de cartographier les profils de ces acteurs en termes socio-démographiques, de type d'organisme dans lequel ils travaillent, de statut, d'activités ;
- de constituer de la matière pour la construction d'un référentiel métier ;
- d'identifier les attentes et besoins en formation des médiateurs et de leurs encadrants (voir l'article précédent).

L'ensemble des résultats est disponible à travers une série de six documents : *Méthodologie*, *Échantillon*, *Socio-démographie*, *L'intitulé de fonction*, *Les besoins de formation des médiateurs/animateurs scientifiques* et *Les activités des médiateurs/animateurs scientifiques*. Ils sont accessibles sur le site Internet de l'École de la médiation, www.estim-mediation.fr ainsi que sur www.ocim.fr.

Outre une rapide description des caractéristiques de l'échantillon, les éléments rapportés ici constituent quelques résultats importants issus du questionnaire sur les médiateurs. Ils peuvent être présentés à travers deux interrogations relatives à une vision courante, sinon schématique,

* Stéphane Frugier est chargé des études quantitatives à l'OCIM, Observatoire du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques
stephane.frugier@u-bourgogne.fr

portée sur le métier de médiateur : l'assertion commune d'une profession féminine ne serait-elle pas à relativiser ? Par ailleurs, au-delà du foisonnement des intitulés de fonction et de la diversité des organismes, l'exercice de la fonction de médiateur peut-il être caractérisé par un socle commun d'activités propres à définir une profession ?

L'échantillon, avec 431 réponses, a couvert le territoire français de manière relativement homogène (voir le document *Échantillon*). L'enquête était ouverte à toute personne exerçant une activité de médiateur, quel que soit l'intitulé de la fonction occupée ⁽¹⁾. De fait, sont représentés les organismes de CSTI (centres de sciences, musées, musées et sites archéologiques/ethnologiques, musées techniques, musées de société) pour 65,9 % des répondants, mais aussi les musées d'art et/ou d'histoire (10,2 %) les structures d'éducation populaire (13,1 %), les universités et organismes de recherche (4,8 %) et des structures diverses (6,1 % : écoles, office de tourisme, collectivités territoriales...).

Les participants ont aussi indiqué la fonction qu'ils occupent. Les intitulés de fonction sont répartis en trois catégories ⁽²⁾ : la première réunit 74,3 % d'entre eux avec les termes "médiateur" et "animateur" ; la deuxième (11,4 %) comprend des termes liés à la médiation (chargés ou responsables d'animation/de médiation/des publics) ; la dernière (14,3 %) rassemble les autres intitulés de fonction (métiers du patrimoine ; des chargés de communication, de mission, de projet ; des guides...).

Un univers plutôt féminin et très diplômé

L'échantillon comprend 2/3 de femmes (66,1 %). Ce résultat tend à confirmer celui de l'enquête *Pilots (professionalisation in learning technology and science* : projet soutenu par le programme européen à la formation continue, novembre 2008-octobre 2010, www.thepolits.eu) qui semblait montrer une surreprésentation des femmes parmi les médiateurs européens (l'échantillon *Pilots* comprenait 236 questionnaires : 2/3 de médiateurs, 1/3 de managers. "Il s'agit d'une profession majoritairement féminine : 61 % des médiateurs des musées et centres de sciences européens sont des femmes. C'est strictement la même proportion que celle observée par Adam Love Rodgers et Bryony Kelly en 2001 dans les centres interactifs du Royaume Uni", *Pilots*, 2010). Toutefois, cette répartition femme/homme diffère selon le type d'organisme où les répondants exercent leurs fonctions : les hommes sont 43,6 % en centres de sciences (56,4 % de femmes) et 50 % dans les musées et le patrimoine naturel (50 % de femmes), bien

plus que dans l'Éducation populaire (30,2 % d'hommes, 69,8 % de femmes) et surtout dans les autres musées, où ils sont au plus 20,2 %, soit 79,8 % de femmes (musée de CSTI, tel que musée et site archéologique/ethnologique, musée technique, musée de société).

La formation initiale

Alors que l'étude *Pilots* montrait une population fortement diplômée ("*Le second phénomène remarquable est le haut niveau de diplôme des médiateurs interrogés : plus de la moitié d'entre eux détiennent un master (38 %) ou un doctorat (14 %).*"), les études qualitatives menées dans le cadre de l'École de la médiation semblent plus nuancées, avec effectivement des professionnels pour certains très diplômés mais d'autres au contraire avec un bagage initial nettement moins important ⁽³⁾. Le niveau de diplôme des répondants est particulièrement élevé : 63,6 % ont un niveau égal ou supérieur à Bac+4. Les femmes sont un peu plus diplômées que les hommes, bien que cette différence soit assez faible : 67,4 % des femmes ont Bac+4, contre 55,9 % des hommes. Le haut niveau de diplôme est en tout cas contradictoire avec 60 % des fonctionnaires en catégorie C, pour laquelle le diplôme requis pour présenter un concours est seulement de niveau V (niveau 3^e, tels que CAP, BEP).

L'étude européenne *Pilots* montrait que massivement les médiateurs venaient directement de cursus scientifiques ou technologiques – voire d'autres filières plus littéraires ou artistiques – mais qu'assez peu d'entre eux avaient suivi de formation initiale à la médiation. Les études qualitatives réalisées pour l'École de la médiation semblent également aller dans ce sens ⁽⁴⁾. La typicité des parcours initiaux des médiateurs semble bien être finalement la norme chez ces professionnels et une richesse plutôt qu'un handicap. Parmi les répondants, la discipline de formation initiale est très variée (voir Figure 1) : *les sciences de la vie et de la terre* (14 %), *archéologie, histoire de l'art* (12 %) et *développement durable, écologie, environnement* (11 %) sont les plus représentés. Comme dans *Pilots*, les médiateurs issus de formation à la médiation sont peu nombreux, avec seulement 15,3 % de l'échantillon pour *communication et médiation scientifiques et médiation et ingénierie culturelles*. Ces dernières font par ailleurs souvent suite à un cursus plus "classique", que ce soit en sciences dites "exactes" (SVTU : sciences de la vie, de la terre et de l'univers ; maths, physique, chimie) ou humaines (archéologie, arts, histoire, histoire de l'art...).

(1) Pour plus de précisions sur l'échantillonnage, voir *Méthodologie de l'enquête*. (2) 135 intitulés de fonction différents ont fait l'objet d'une catégorisation qui peut être interprétée selon la proximité a priori avec la fonction de médiateur, voir le document *L'intitulé de la fonction*. (3) Belaën, F. et Mathieu, A.-L. *Besoins en formation des médiateurs : étude qualitative dans des institutions patrimoniales de Bourgogne/Franche-Comté*. 2013. (4) Garattini, L. *Synthèse de quatre études qualitatives menées auprès des acteurs de la médiation (médiateurs et encadrants) sur les profils et les besoins en formation*. Université Paris-Diderot, www.estim-mediation.fr/ressource/nthese-etudes-qualitatives-besoins-formation.

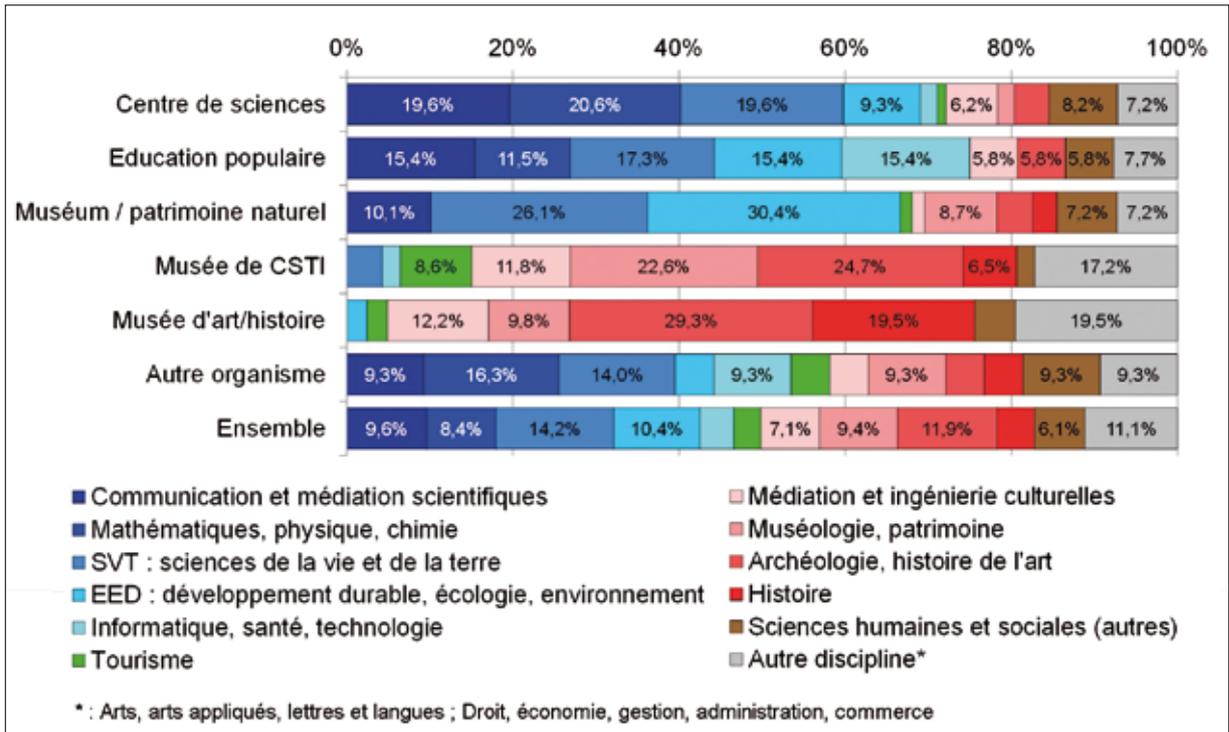


Figure 1 Discipline de formation initiale selon le type d'organisme © OCIM

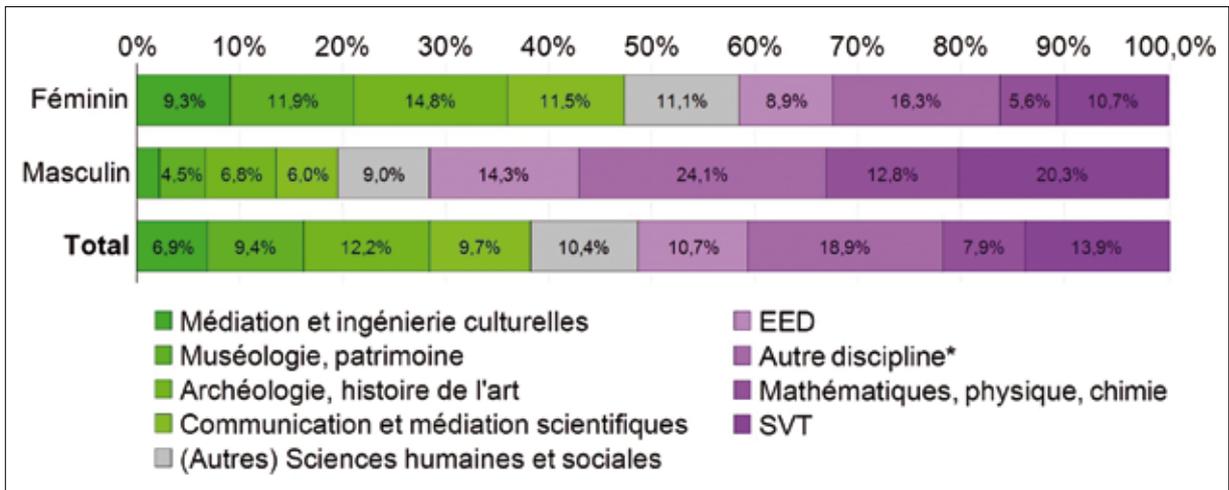


Figure 2 Discipline de formation initiale selon le sexe (en vert, les disciplines surreprésentées parmi les femmes et en violet, les disciplines surreprésentées parmi les hommes) © OCIM

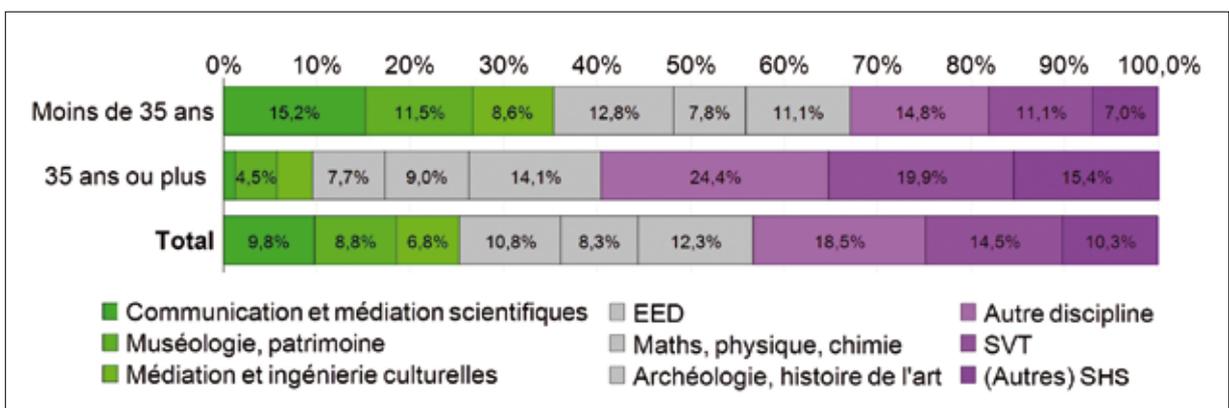


Figure 3 Discipline de formation initiale selon l'âge (en vert, les disciplines surreprésentées parmi les répondants de moins de 35 ans et en violet, les disciplines surreprésentées parmi les répondants de 35 ans ou plus) © OCIM

Le type d'organisme

Un lien assez évident existe entre la discipline de formation initiale et le type d'organisme dans lequel travaillent les médiateurs (voir Figure 1). En effet, les répondants des centres de sciences, des muséums/patrimoine naturel et de l'Éducation populaire sont essentiellement issus des disciplines de sciences "exactes", de l'EED (écologie, environnement et développement durable) et de communication et médiation scientifiques, alors que les répondants des structures muséales (hors muséums) proviennent surtout d'archéologie/histoire de l'art, de muséologie/patrimoine et de médiation et ingénierie culturelles.

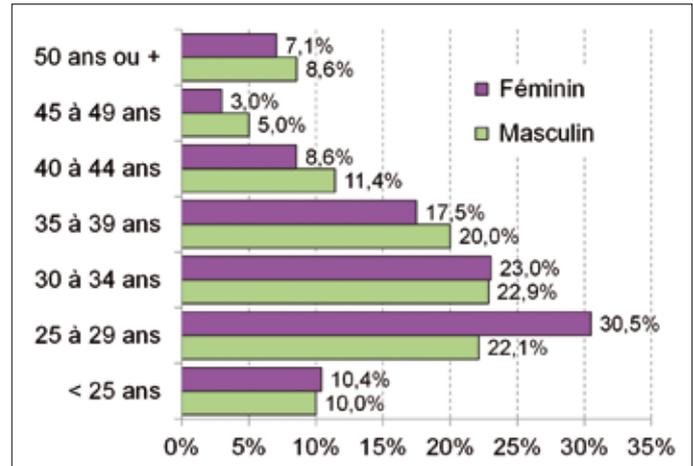
Dans le même temps, les médiateurs masculins sont un peu plus souvent issus des sciences "exactes" et de l'EED, alors que les femmes sont plus souvent issues d'archéologie/histoire de l'art, de muséologie/patrimoine et de médiation et ingénierie culturelles (voir Figure 2). De fait, les différences de sex-ratio selon le type d'organisme trouvent ici une explication, même si les structures d'Éducation populaire échappent à cette logique, peut-être du fait de leur posture particulière, très attachées à la pédagogie, au-delà du contenu thématique lui-même.

Génération

Par ailleurs, les formations initiales à la médiation scientifique/culturelle sont relativement récentes : apparues dès le début des années 1990, l'offre est conséquente depuis une quinzaine d'années, notamment dans le cadre de la mise en place du schéma européen de l'enseignement supérieur LMD (licence-master-doctorat). Ainsi, les médiateurs de moins de 35 ans sont bien plus souvent issus des formations initiales à la médiation scientifique/culturelle et en muséologie/patrimoine que leurs aînés (respectivement 34,3 % et 9,6 %, voir Figure 3). Or, ces formations sont aussi plus fréquentes parmi les femmes que parmi les hommes (respectivement 32,7 % et 12,8 %, voir Figure 2), ce qui laisse supposer une féminisation encore accrue de la fonction dans les prochaines années.

Un métier aux multiples facettes Âge, statut/contrat d'emploi et profession

En attendant, l'âge recouvre une autre dimension. Les répondants ont 33,7 ans en moyenne, la moitié ont moins de 33 ans : ils sont donc plutôt jeunes (l'âge moyen des actifs est de 39,6 ans en 2010, in *La population active en métropole à l'horizon 2030*, Insee Première n°1371, octobre 2011). Pour autant, une part importante d'entre eux (39,2 %) a 35 ans ou plus, ce qu'illustre la structure par âge (voir Figure ci-dessus) et correspond assez peu à l'hypothèse selon laquelle la fonction de médiateur ne constituerait pas une profession mais un passage transitoire avant d'occuper un poste "réel".



Structure par âge des répondants à l'enquête © OCIM

Parallèlement, en termes de statuts/contrats d'emploi, une situation *pérenne* (CDI et statut de fonctionnaire) concerne plus de la moitié des répondants (57%) alors que les *vacataires* (cette catégorie comprend les vacataires, les CDD de moins de 8h/semaine, les conventions de prestation et l'auto-entrepreneuriat) n'en constituent qu'à peine 12 % et les CDD 27 % (bénévoles et stagiaires forment le reste, moins de 4 %). Il est très probable que ces *vacataires* soient sous-représentés, en raison d'une part de la difficulté à les informer (cf. document *Méthodologie de l'enquête*), d'autre part du risque qu'ils ne se soient pas sentis suffisamment concernés par le questionnaire, précisément du fait de leur situation : activité récente et/ou jugée temporaire, à l'image des étudiants ou de jeunes diplômés. Bien que l'échantillon ne reflète de la réalité qu'une part réduite des acteurs temporaires, la présence de médiateurs en situation pérenne et, de surcroît, âgés de 30 ans ou plus, est importante : elle représente près de la moitié (46 %) de l'échantillon. De fait, pour une part des répondants non marginale, les caractéristiques de l'échantillon en termes d'âge et de statuts/contrats d'emploi tendent nettement vers une fonction occupée par des professionnels exerçant un (des) métier(s), dont les activités étaient par ailleurs questionnées.

Une large palette d'activités

Les activités pratiquées étaient interrogées à travers 19 types d'activités (outre la possibilité d'indiquer un ou plusieurs autres types d'activités), réparties en six catégories : *en présence du public, conception / réalisation d'outils de médiation, gestion de projet et autres activités de conception, auto-formation, communication, formation*. L'importance de la pratique, sans que cela présuppose du temps qui lui est consacré, était appréciée selon la distinction que les enquêtés devaient exprimer entre activité principale et activité secondaire.

Dans l'ensemble, la pratique des activités proposées est répandue (voir Figure 4) ⁽⁵⁾:

(5) 382 répondants (soit 89 % de l'échantillon) ont rempli cette partie du questionnaire. La répartition des répondants à la partie "Activités" selon le type d'organisme dans lequel ils travaillent ou selon leur intitulé de fonction n'est pas différente de celle de l'ensemble des répondants.

- 9 activités (la moitié) sont pratiquées par plus de 60 % des répondants ;
- 6 autres le sont par la moitié ou presque (entre 45 et 50 %) ;
- les 4 activités les moins pratiquées – 30 à 40 % des répondants cependant – sont plus éloignées de ce qui peut être a priori assimilé à la médiation : *Conférence, Rédaction de documents de formation ou de capitalisation, Formation par des pairs, Alimentation d'un blog, d'un site.*

La distinction entre activité *principale* et *secondaire* affine l'information, par leur importance relative : certaines activités sont moins fréquentes mais aussi plus souvent secondaires, telles la formation par des pairs et la conférence (la formation par des pairs est une activité principale pour 9 % des répondants et une activité secondaire pour 29 % ; pour la conférence, les résultats sont respectivement de 9 % et 24 %) ; de plus, à fréquence similaire, certaines activités sont plus importantes que d'autres, comme l'est la *conception de programme* par rapport à la *veille/actualité scientifique* (ces activités sont toutes deux pratiquées par 50 % des répondants ; la première est une activité principale pour 28 % des répondants, alors que la seconde atteint seulement 18 %).

Un cœur de métier, mâtiné de diversité

Le cœur de la fonction de médiateur, quel que soit l'intitulé, peut être défini par les activités les plus partagées et

importantes, par exemple par plus de 60 % des répondants (voir Figure 4) et dont la majorité les exercent en activité principale : *Animation d'ateliers [...], Conception d'ateliers [...], Réalisation d'outils pédagogiques [...], Visite guidée, Participation à la réalisation d'outils de médiation [...], Organisation d'événements/gestion de projet, Auto-formation sur contenus scientifiques [...]*. Le cœur de cette fonction englobe donc plusieurs activités qui dépassent le seul cadre de l'interaction avec le public. De plus, si la conférence est la moins pratiquée des activités proposées, elle l'est tout de même par 1/3 des répondants. L'exercice de la fonction de médiateur comprend donc une large palette d'activités différentes.

Parallèlement, un même médiateur a bien une activité diversifiée : le nombre de types d'activités pratiquées est important (11,2 en moyenne ; près de 2/3 des médiateurs en déclarent entre 7 et 15 ; seuls 4,0 % pratiquent moins de 4 activités différentes). Le nombre moyen d'activités principales (5,9) est légèrement supérieur à celui des activités secondaires (5,3), soit un peu plus d'activités principales dans l'ensemble des activités pratiquées (55 %). Toutefois, les activités principales représentent plus de 2/3 des activités pratiquées pour 25 % des médiateurs et, à l'opposé, elles en constituent moins de 1/3 pour 15 % d'entre eux. Ainsi, le nombre d'activités différentes pratiquées par un même médiateur est globalement important bien que variable et la part d'activités principales varie assez fortement d'un individu à l'autre.

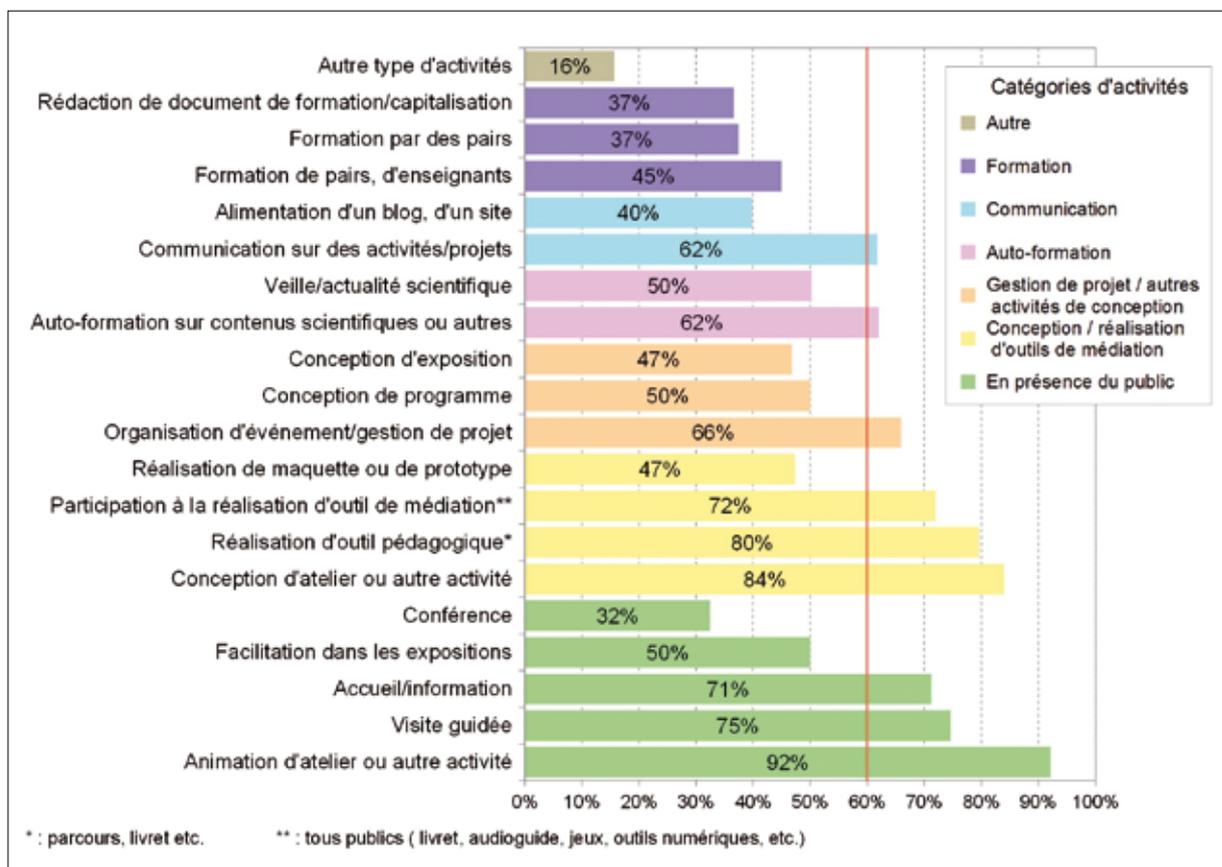


Figure 4 Types d'activités pratiquées par les médiateurs (la ligne rouge délimite les activités pratiquées par au moins 60 % des répondants). © OCIM

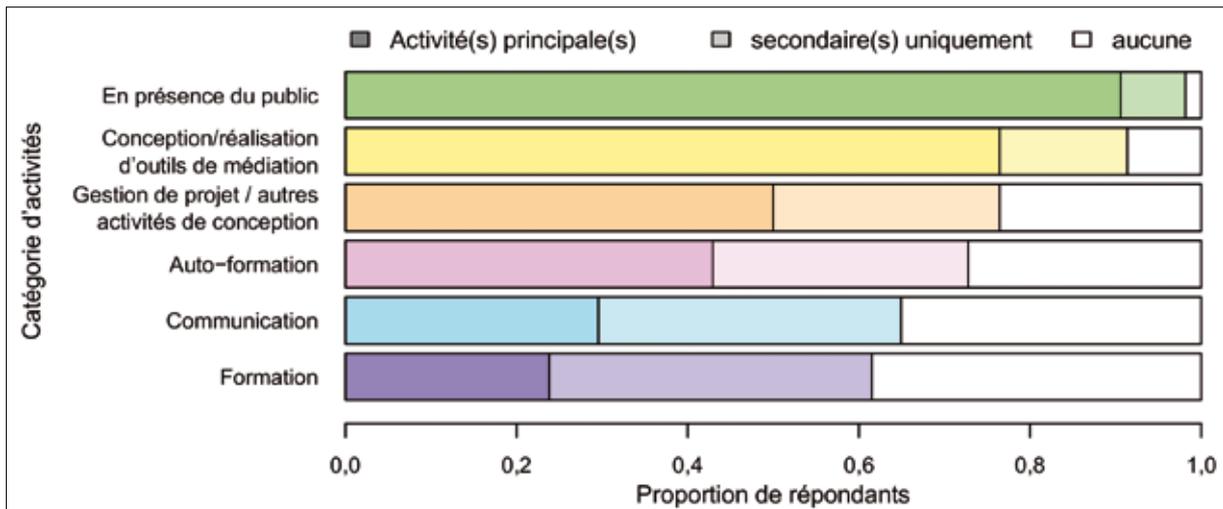


Figure 5 Pratique d'activité(s) par catégorie : parmi les activités de la catégorie "en présence du public", 91 % des répondants en pratiquent une ou plusieurs comme activité principale, moins de 8 % en pratiquent (une ou plusieurs) uniquement comme activité secondaire et 2 % n'en pratiquent aucune. © OCIM

Des activités hiérarchisées

Les activités ont été analysées après un travail de catégorisation. Cette dernière permet de regrouper des types d'activités dont l'exercice diffère d'un organisme à l'autre, par l'importance donnée, les objectifs assignés et les formes pratiquées.

En ce sens, les activités *En présence du public* et de *Conception / réalisation d'outils de médiation* sont les plus répandues et importantes (voir Figure 4 et Figure 5), alors que celles de *Communication* et de *Formation* sont bien plus secondaires.

La répartition par catégorie du nombre moyen d'activités pratiquées (voir Figure 6) illustre la place majeure que constituent les activités autres que celles en *présence du public*, relativisant l'importance de ces dernières dans l'exercice de la fonction de médiateur. Les catégories *En présence du public* et *Conception / réalisation d'outils de médiation* forment 2/3 des activités principales (voir Figure 7), bien qu'elles ne constituent que la moitié des activités proposées (9 sur 19). Les catégories *Gestion de projet / autres activités de conception* et *Auto-formation* regroupent 1/5 des activités (1/4 de celles proposées) et celles de *Communication* et *Formation* n'en réunissent que 1/10 (1/4 de celles proposées).

Ainsi, la fréquence et l'importance des activités hiérarchisent les catégories :

- des activités de médiation essentielles : *En présence du public* et *Conception / réalisation d'outils de médiation* ;
- des activités de médiation complémentaires : *Gestion de projet / autres activités de conception* et *Auto-formation* ;
- des activités périphériques : *Communication* et *Formation*.

De l'intitulé de fonction

L'importance relative des catégories d'activités principales et secondaires est liée à certaines caractéristiques des médiateurs. En effet, les *animateurs/médiateurs* et

chargés/responsables de A/M/P (animation/médiation/publics) déclarent, en moyenne, un nombre d'activités principales plus important que les *autres intitulés* (respectivement 6,2 ; 6,8 et 3,9 activités).

Parallèlement, les activités de médiation essentielles forment, en moyenne, 70 % des activités des *animateurs/médiateurs*, 60 % de celles des *chargés/responsables de A/M/P* et 40 % pour les *autres intitulés*. Les activités en présence du public sont plus importantes pour les *animateurs/médiateurs* que pour ceux ayant d'autres intitulés de fonction (voir Figure 8). De même, la *conception/réalisation d'outils de médiation* est bien plus pratiquée par les acteurs dont l'intitulé de fonction est relatif à la médiation (*animateur/médiateur* et *chargé/resp. de A/M/P*) que par les autres intitulés. Les *animateurs/médiateurs* ont aussi une pratique plus répandue d'auto-formation alors que les activités de *gestion de projet et autres activités de conception* sont plus fréquentes parmi les *chargés/resp. de A/M/P*. Par contre, les activités périphériques constituent à peine 10 % des activités des *animateurs/médiateurs*, 17 % de celles des *chargés/resp. de A/M/P* et 30 % pour les *autres intitulés*. La *communication* et les *autres activités* sont moins répandues parmi les *animateurs/médiateurs* et tiennent une place importante pour les *autres intitulés*.

Médiateur ou animateur ?

L'utilisation des intitulés animateur et médiateur pose la question de leur distinction⁽⁶⁾. La répartition des catégories d'activités principales semble légèrement différente entre *médiateurs* et *animateurs* : les activités *en présence du public* occuperaient une part un peu plus importante pour les *animateurs* et inversement pour celles de *gestion de projet* [...]. C'est en fait selon le type d'organisme que ces deux intitulés de fonction n'ont pas la même répartition d'activités. Dans les centres de sciences, la part des

(6) Voir notamment Peyrin, A. La question du nom, in *Être médiateur au musée - Sociologie d'un métier en trompe-l'œil*. 2010.

Figure 6
 Nombre moyen d'activités principales et secondaires pratiquées par catégorie : les répondants pratiquent en moyenne 11,2 activités principales et secondaires, dont près de 2 activités principales en présence du public.
 © OCIM

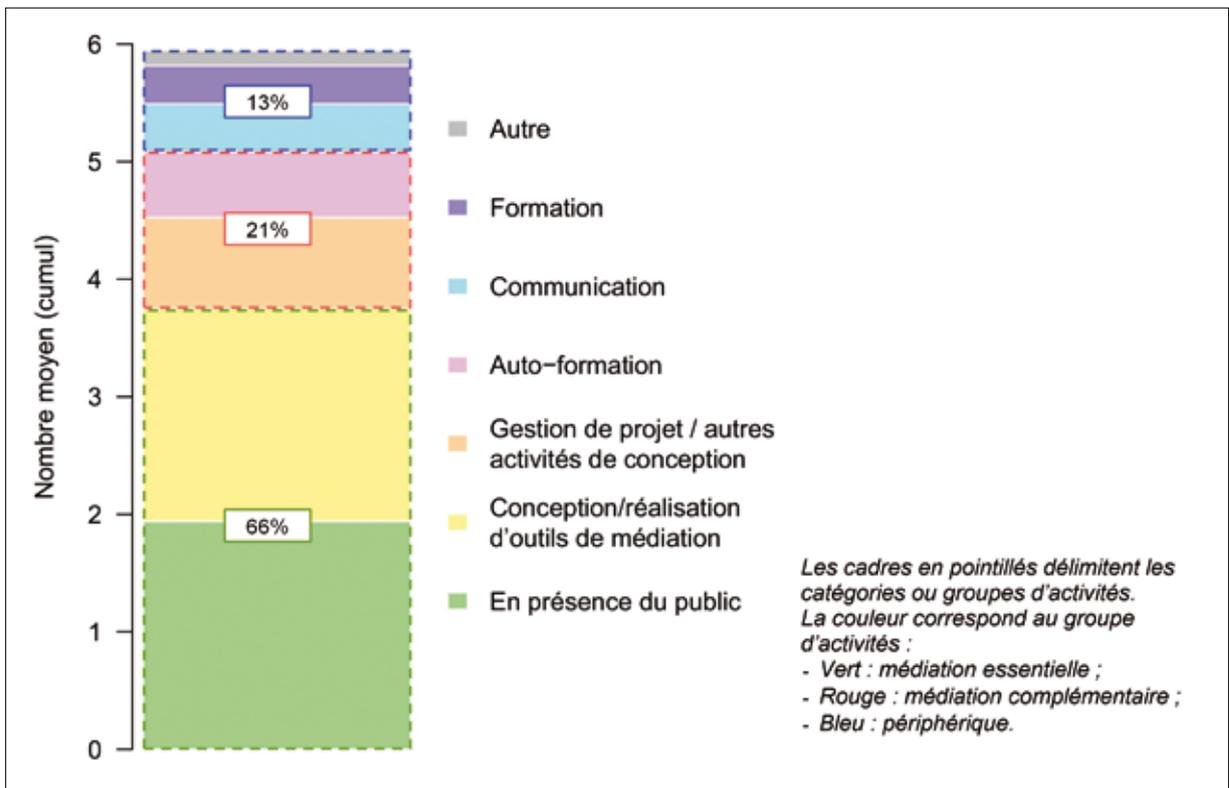
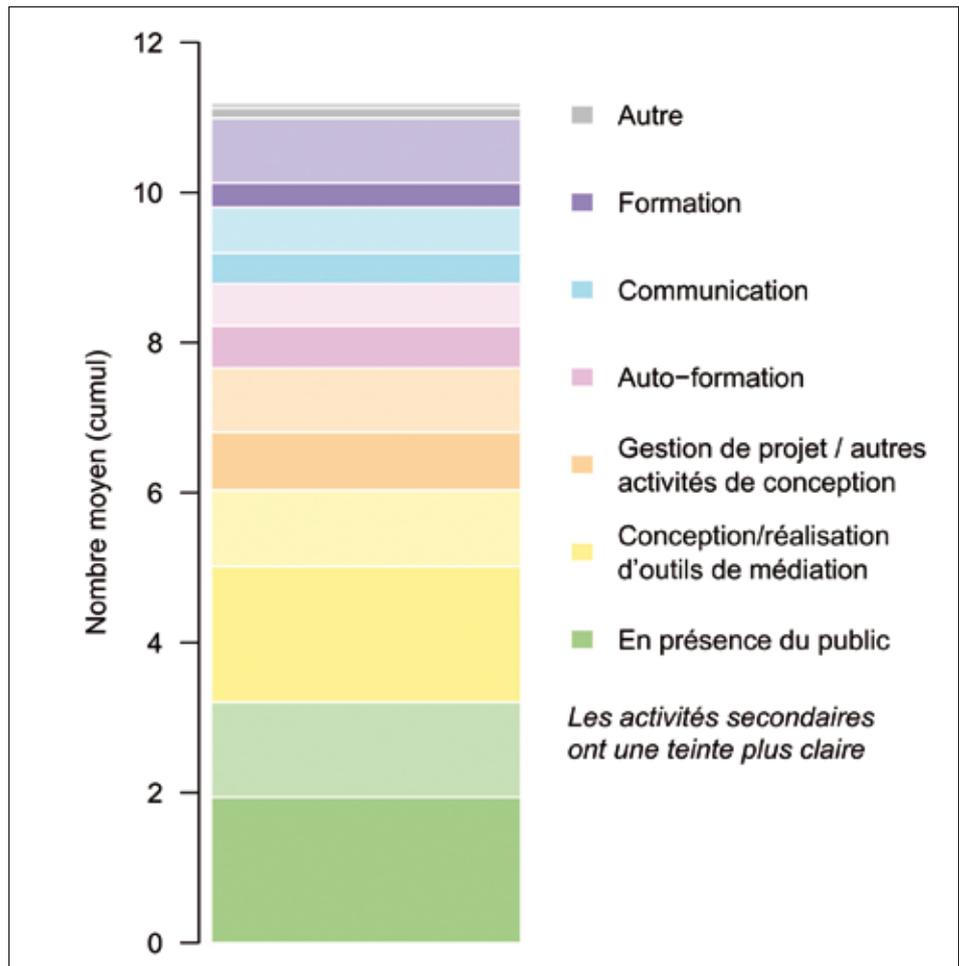


Figure 7 Nombre moyen d'activités principales pratiquées par catégorie : les répondants pratiquent 5,9 activités principales en moyenne, dont 1,9 en présence du public. Ainsi, en moyenne, 66 % des activités principales pratiquées sont des activités de médiation essentielles. © OCIM

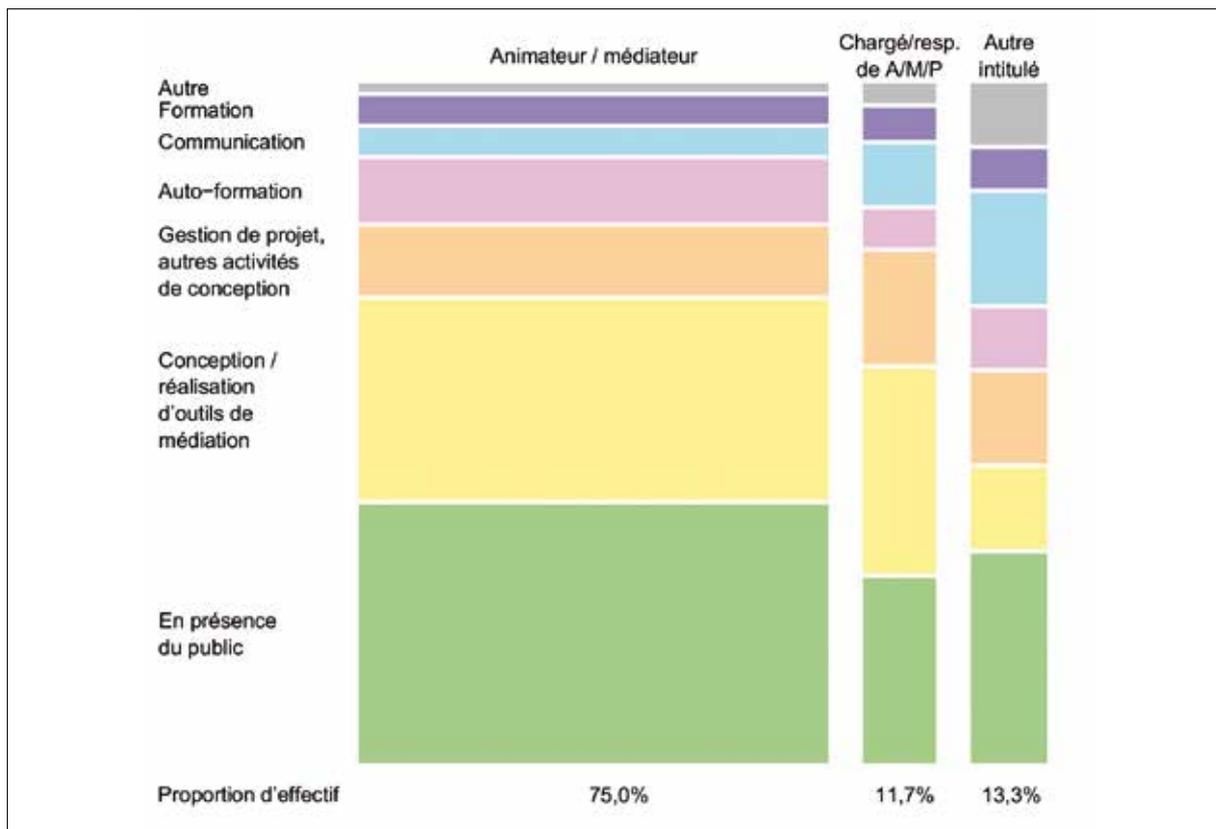


Figure 8 Proportion moyenne du nombre d'activités principales par catégorie selon l'intitulé de fonction : parmi les activités principales pratiquées, la part des activités de communication est, en moyenne, moins importante parmi les animateurs/médiateurs que parmi les chargés/resp. de A/M/P, elle-même moins importante que parmi les autres intitulés de fonction. © OCIM

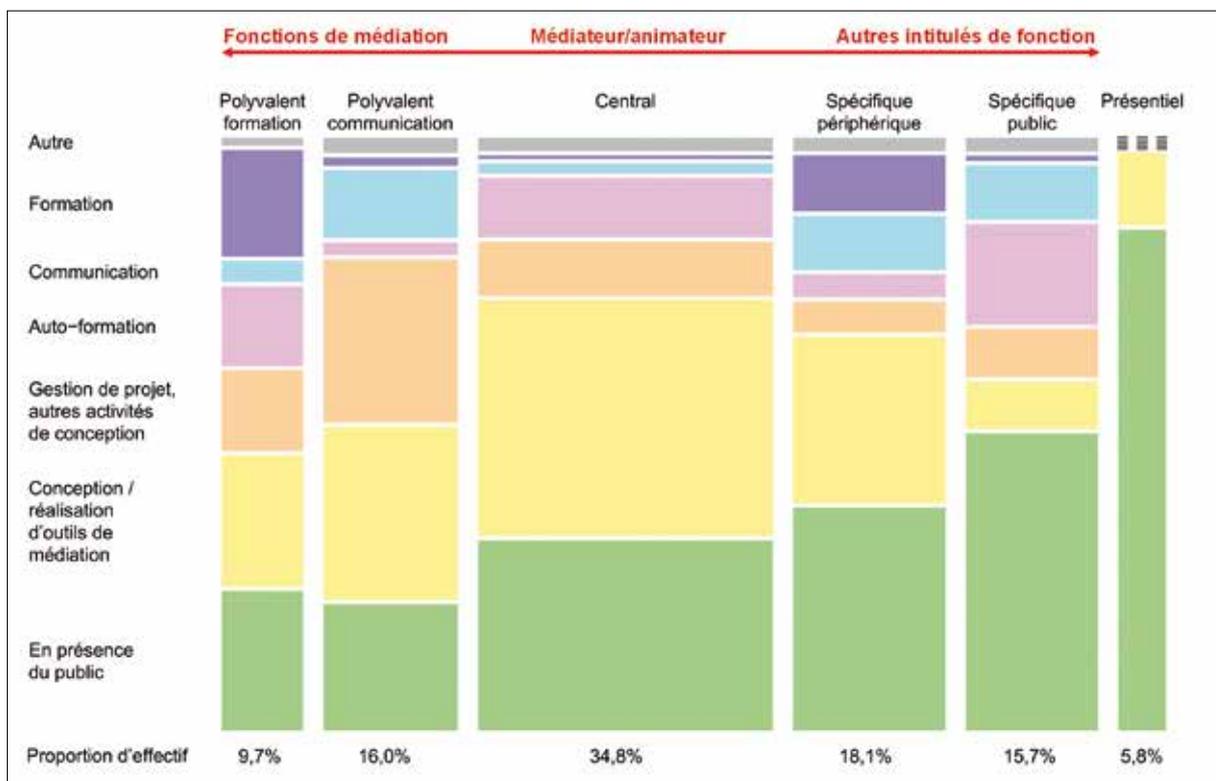


Figure 9 Proportion moyenne du nombre d'activités principales par catégorie selon le profil © OCIM

activités principales *en présence du public* est bien plus faible pour les *médiateurs* (34 %) que pour les *animateurs* (49 %) ; par contre, cette part est similaire dans les structures muséales/patrimoniales, quel que soit l'intitulé (respectivement, 42 % et 38 %). Cette différence se retrouve à propos des activités de *gestion de projet* [...] et de *communication*. Il semblerait que l'absence de référence commune d'une définition distincte des fonctions d'animateur et de médiateur (culturels) se traduise par l'utilisation de l'un ou l'autre de ces intitulés pour des activités parfois identiques, parfois différentes, en fonction d'autres déterminants (type d'organisme, dimension muséale...).

Des profils de médiateurs

Le type d'organisme n'a qu'un faible lien avec la répartition des catégories d'activités pratiquées – si ce n'est marginal, en écartant les organismes les plus éloignés du champ culturel (c'est-à-dire les *autres* organismes : universités et organismes de recherche, collectivités territoriales et offices de tourisme, établissements scolaires...). Par contre, le niveau de diplôme, le statut/contrat d'emploi et l'intitulé de fonction ont un lien un peu plus prononcé avec cette répartition. Par ailleurs, bien d'autres facteurs peuvent être déterminants, comme l'organisation de la division du travail au sein des organismes, les formes de médiation qu'ils peuvent privilégier, ou bien encore les trajectoires professionnelles individuelles des médiateurs. Ainsi, la répartition des catégories d'activités n'apparaît pas la même pour tous et peut se poser la question de savoir si, par exemple, certains acteurs ne seraient pas essentiellement en présence du public pendant que d'autres effectueraient surtout de la gestion de projet et/ou d'autres activités de conception ?

L'hypothèse de l'existence de groupes d'acteurs exerçant certaines catégories d'activités de manière plus ou moins prononcée, est testée à partir de la répartition par catégorie du nombre moyen d'activités pratiquées (présentée Figure 6). Effectivement, divers profils de médiateurs se dégagent de la structuration générale. Le plus répandu, profil *central* (34,8 %), est avant tout constitué d'activités de médiation essentielles (3/4 des activités principales), puis d'activités de médiation complémentaires (1/5 des activités principales). Les activités de *gestion de projet* et *autres activités de conception* sont le plus souvent des activités secondaires, celles périphériques à la médiation le sont presque exclusivement. De ce profil s'en éloignent d'autres (voir Figure 9), progressivement, soit par une plus grande polyvalence (profils *polyvalents*), soit par la prédominance des activités présentes et une diminution de la quotité de travail en tant que médiateur (profils *spécifiques* et *présentiel*). Dans les deux cas, la *conception/réalisation d'outils de médiation* occupe une place de plus en plus restreinte.

Un métier comme un autre

Dans le même temps, s'écarter du profil *central* s'accompagne aussi d'un éloignement des (intitulés de) fonctions *médiateur* et *animateur* – ces deux intitulés ne présentant pas de différence notable en termes d'activités pratiquées – soit vers des intitulés relatifs à la médiation (profils *polyvalents*), soit vers d'autres intitulés de fonction (profils *spécifiques*). Exception d'importance, l'éloignement du profil *présentiel* par rapport au profil *central* – en termes d'activités pratiquées mais aussi de quotité de travail et de type de contrat – ne s'accompagne pas d'une augmentation des *autres* intitulés de fonction (ce profil n'en comprend même aucun), ce qui pose la question de la distinction, en termes d'intitulés, entre cette fonction particulière (profil *présentiel*) occupée par des *animateurs/médiateurs* et celle occupée par les acteurs du profil *central*, essentiellement *animateurs/médiateurs* (ils constituent 86 % du profil central).

Ces éloignements conjoints n'ont toutefois rien d'exceptionnel et s'inscrivent d'abord dans la diversité des pratiques d'un métier, ensuite dans le glissement progressif de l'exercice d'un métier vers celui d'autres métiers ou, autrement dit, dans l'exercice d'autres métiers comportant des activités faisant appel à des compétences communes – voire propres – au premier.

Malgré la variété des conditions et modalités d'exercice de ce métier de médiateur/animateur culturel (l'importance, les objectifs et les formes de la médiation sont propres à chaque organisme, notamment en fonction de son domaine et de ses missions), les différents profils d'activité existent dans tous les types d'organismes et ce dans des proportions similaires ou peu différentes. Par contre, ce n'est pas le cas des intitulés de fonction *médiateur* et *animateur*, ni de leurs qualificatifs *scientifique ou culturel* (cf. document *Intitulé de fonction*, partie I.3. *L'intitulé de fonction et le type d'organisme*). Cette absence d'unicité dans la dénomination de fonctions exerçant les mêmes types d'activités est donc fortement liée au type d'organisme, comme le reflet d'un "métier en quête d'identité"⁽⁷⁾, c'est-à-dire d'un manque de reconnaissance de ce métier dont les compétences (spécifiques pour certaines), lisibles ici dans les activités pratiquées et leur importance relative, forment pourtant dans leur association sa particularité et son identité. 🍷

(7) Peyrin, A. *Être médiateur au musée - Sociologie d'un métier en trompe-l'œil*. 2010.